



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 3 avril 2024

Une nouvelle contractualisation entre l'État et le Département de la Vienne pour financer la prévention et la lutte contre la pauvreté et favoriser l'insertion par l'emploi

Dans la continuité de la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté lancée en 2018, le Pacte des solidarités marque l'engagement de l'État et du département dans la lutte et la prévention contre la pauvreté.

Dans la Vienne, grâce à une contractualisation unique portant à la fois sur le volet « solidarités » et sur le volet « insertion par l'emploi », les engagements financiers de l'État seront à hauteur de 2,86 millions d'euros et ceux du Département à hauteur de 3 millions d'euros, sur la période 2024-2027.

Concrètement, ce sont 24 actions financées qui seront déclinées de manière très opérationnelle par les services du Département et près d'une dizaine de porteurs de projet.

Quelques projets emblématiques :

- soutenir la parentalité et les familles en situation de précarité, au travers du financement d'une crèche familiale préventive et l'expérimentation de thérapie familiale ;
- renforcer « l'aller vers » des publics les plus vulnérables en ruralité, avec le développement de nouvelles permanences d'accueil sans rendez-vous ;
- prévenir les expulsions locatives, notamment par un accompagnement individualisé tout au long de la procédure, et en repérant de manière plus précoce les impayés liés aux factures d'énergie ;
- lever les freins à la mobilité, avec la création d'un garage solidaire et d'une auto-école itinérante dans le Sud Vienne ;

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand - 86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- enfin, sur le volet de l'insertion professionnelle, proposer un accompagnement renforcé de certains bénéficiaires du RSA (famille monoparentale, réfugiés, territoires ruraux, etc.) et expérimenter une équipe dédiée à l'accompagnement alliant insertion et santé mentale.

Quelques chiffres clés dans la Vienne :

Taux de pauvreté : 14 % (14,4 % en France), 15,9 % sur le territoire de Vienne et Gartempe et 16,4 % sur Civraisien en Poitou

31,8 % des familles monoparentales touchées par la pauvreté

27,6 % des jeunes (- 30 ans)

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.f



7, place Aristide Briand - 86000 Poitiers